

Réforme des retraites: quand les citoyens donnent leur avis sur le nouveau régime

Le premier atelier citoyen sur la réforme des retraites s'est tenu jeudi 6 septembre à Montreuil avec une centaine de participants. L'occasion pour Jean-Paul Delevoye de faire de la pédagogie sur le futur système.

Emmanuelle Réju 07 septembre 2018

Ancien ouvrier devenu ingénieur dans l'informatique, André, 65 ans, se passionne depuis longtemps pour les questions de retraite. En veille permanente sur internet, il pense avoir été l'un des premiers à s'inscrire à l'atelier citoyen sur la réforme à venir du système de retraite, qui s'est tenu jeudi 6 septembre 2018 à Montreuil.

"Cela fait plusieurs nuits que je bâche mes dossiers ", explique ce père de trois enfants. Le montant des pensions va-t-il fluctuer dans le prochain système ? Qui décidera de la valeur du point ? Et surtout, très prosaïquement, "comment va-t-on faire pour payer une maison de retraite ?", se demande-t-il.

Difficile d'attirer des participants

Comme André, une centaine de personnes, réparties en petits groupes ont planché jeudi 6 septembre sur le futur système universel de retraite souhaité par Emmanuel Macron, et bâti pas à pas par le haut-commissaire à la réforme des retraites, Jean-Paul Delevoye. **"Nous avons pris les premiers inscrits, en veillant toutefois à varier les profils selon le sexe, l'âge, la profession, la répartition entre actifs et inactifs et le niveau d'expertise "**, explique Judith Ferrando, codirectrice de

l'agence Mission publique, chargée d'organiser ces ateliers citoyens.

Reste que la moitié de la salle a un lien professionnel avec le monde de la retraite. "C'est toujours plus difficile d'attirer des néophytes", reconnaît Judith Ferrando. "C'est l'un de nos objectifs pour les prochains ateliers."

Lire aussi: [Réforme des retraites, vers le grand chambardement](#)

Beaucoup d'inquiétudes

D'entrée de jeu, le décor est planté. À la question, posée à la cantonade, de savoir qui n'a aucune inquiétude sur la pérennité du système de retraite, seules trois mains se lèvent. **Plus d'une trentaine de personnes pensent qu'elles devront compléter leurs ressources à la retraite, plus de vingt qu'elles devront travailler au-delà de l'âge de la retraite et autant qu'elles manqueront de ressources !**

"C'est tout le paradoxe de la situation actuelle", souligne Jean-Paul Delevoye, qui répond aux questions de la salle. "Beaucoup de gens ont un sentiment de faillite alors que du fait de réformes précédentes, **le système n'a jamais été aussi équilibré financièrement qu'aujourd'hui !**" Quant aux jeunes, "**ils pensent qu'ils n'auront pas de retraite**", souligne-t-il.

L'attente d'un système plus lisible et plus équitable

Redonner confiance dans le système par répartition – en le rendant plus lisible et plus équitable – est donc l'un des premiers objectifs de la refonte à venir. Assise à côté d'André, Françoise, retraitée elle aussi et élue municipale, se demande si les fonctionnaires sont avantagés dans le calcul de leur retraite. Certes, le montant de leur pension est calculé sur le traitement des six derniers mois – les 25 meilleures années pour les salariés du privé – mais les primes ne sont pas prises en compte. "Or, constate-t-elle, les primes prennent de plus en plus de place dans leur rémunération. Au final, le système est à peu près équivalent pour les

salariés du privé et du public", assure André, qui a creusé le sujet.

Il y aura des règles communes et des différences

Selon Jean-Paul Delevoye, le futur système aura l'avantage de réconcilier tout le monde. **Salariés du privé et du public, mais aussi indépendants, seront logés à la même enseigne** et accumuleront des points de retraite qui seront convertis en pension en vertu de règles communes. Ce qui n'exclut pas des différences – par exemple pour des métiers à forte sujétion – et des dispositifs de solidarité – en l'occurrence **des "dons" de points** destinés à compenser les périodes de chômage, de maternité ou de longue maladie.

Mais tout devra être justifié et les flux de financement – impôts ou cotisations ? – devront être clarifiés. "Il n'est pas normal qu'un enfant ne "vaille" pas la même chose selon que l'on travaille dans le public ou le privé", souligne le haut-commissaire.

À lire: [Réversion, avantages familiaux: les retraites des femmes visées par la réforme](#)

Des échanges pour préparer la réforme

Récoltées par les facilitateurs présents à chaque table, les questions des participants se concentrent sur la période de transition, l'application des nouvelles règles aux retraités actuels ou encore **le niveau des pensions futures**. L'occasion de préciser que la réforme, si elle est adoptée en 2019, ne s'appliquera **pas aux personnes qui se trouvent à moins de cinq ans de la retraite et qu'une période de transition est prévue**.

Une consultation limitée?

Les échanges se font plus vifs quand un participant demande **la tenue d'un référendum**, une hypothèse exclue d'emblée par Jean-Paul Delevoye, au vu de la complexité du sujet. "Nous ne sommes que 100

aujourd'hui, s'agace le participant. Au mieux, vous allez réunir 800 personnes dans vos huit débats et seuls 8 000 contributeurs sont intervenus sur votre plateforme. Ce débat citoyen est biaisé !"

"Ces ateliers ne sont qu'une partie de notre dispositif", réplique l'ancien président du Conseil économique, social et environnemental (Cese). "Nous consultons énormément pour préparer la réforme." Les organisateurs l'ont promis: **toutes les contributions seront mises en ligne à l'issue du processus de concertation.**

Lire aussi: - [Réforme des retraites, "doit-on maintenir des pensions de réversions?"](#)

Les étapes de la réforme:

- Huit ateliers citoyens se tiendront en région d'ici à la fin octobre 2018.
- Début octobre, bilan de la première phase de concertation avec les partenaires sociaux. Le haut-commissaire indiquera les grandes options retenues sur l'architecture du futur système de retraite.
- Une nouvelle phase de concertation de six mois débutera sur le financement et la gouvernance du futur système.
- Adoption de la loi « courant 2019 ».

Article paru dans

LACROIX